

# **Synthèse des Orientations Budgétaires 2023**

## **Les maitres mots 2023 :**

- **Une urgence : Assainir les comptes**
- **Une priorité : La transition énergétique**

## **Préambule**

Pour préparer le vote des Budgets Primitifs 2023, la municipalité de Lauzerte a réuni la commission financière quatre fois pour s'imprégner du contexte économique, rechercher des économies dans les dépenses, chercher un équilibre global des comptes et afin proposer une stratégie à moyen terme.

**→ Observations générales : C'est dans un contexte d'inflation difficile sur le plan social que la commune de Lauzerte doit redresser sa situation financière. « L'effet ciseau » (augmentation des charges plus vite que les recettes) identifié depuis déjà plusieurs années, la mise en place de financement bancaire pour couvrir les investissements programmés dans les mandatures précédentes (MSAP/France Service/OT et la cantine) nous obligent à rechercher des recettes nouvelles. La politique fiscale qui a consisté à bloquer les taux depuis 2014 atteint désormais ces limites. Il convient de reconstituer progressivement la marge excédentaire nécessaire à payer les annuités et couvrir une partie des investissements.**

**Au niveau des investissements, jusqu'à présent, la volonté de cette mandature a été de mener à bien les chantiers initiés par nos prédécesseurs.**

**Désormais, priorité à la transition énergétique avec un programme de rénovation énergétique à l'école maternelle, la mairie et l'Espace Point de Vue, la restauration de la Halle réorientée en espace ouvert sans projet de chauffage, et enfin un programme solidaire et social de production d'énergie au service de nos administrés.**

## **I – Contexte général**

### **1. Le contexte économique**

Environnement inflationniste.

Pouvoir d'achat des ménages en baisse.

Rattrapage de la politique « Quoi qu'il en coûte »

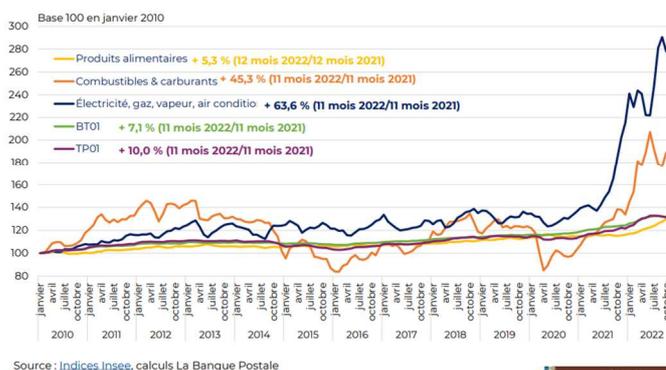
Pour les communes, l'année 2022 est marquée par des dépenses de fonctionnement qui progressent plus vite que les recettes (+ 4,9 % contre + 3,2 %), des frais de personnel en hausse de 4,1 %, hausse exponentielle du coût de l'énergie compensé en partie par des mesures gouvernementales « Filet de sécurité » et « Bouclier ».

Taux d'intérêts : En hausse. La BCE (Mme LAGARDE) a augmenté le « taux directeur » pour contenir l'inflation.

## Collectivités locales 2022 (estimations et évolutions)\*

Recettes de fonct.	256,6 Mds€,	+3,2%
Dépenses de fonct.	213,5 Mds€,	+4,9%
Épargne brute	43,1 Mds€,	-4,4%
Investissement**	69,6 Mds€,	+6,9%
Encours de dette	203,7 Mds€,	+1,6%

## Évolution de certains indices de prix impactant la dépense locale



## 2. Les principales mesures inhérentes à la Loi de Finances Initiale pour 2023

La loi de finances 2023 s'avère dense pour les collectivités locales : nombre de mesures, souvent techniques, parfois complexes, avec un impact direct sur les budgets locaux, au terme d'un parcours chaotique, à coups de 49.3.

Fiscalité : Les recettes de fonctionnement devraient bénéficier de la revalorisation des valeurs locatives cadastrales de 7.10% et une hausse de la TVA de l'ordre de 9 %.

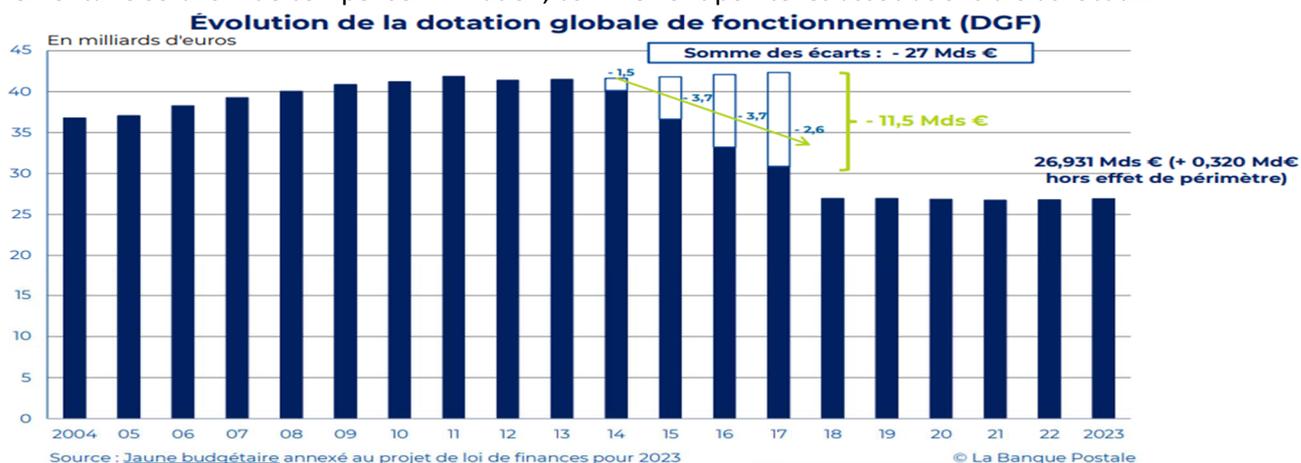
Disparition de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) sur les 2 années à venir (Engagement d'Emmanuel MACRON aux dernières élections présidentielles). Les communes et leurs intercommunalités seront compensées intégralement par une fraction de TVA égale à la moyenne des montants de CVAE perçus entre 2020 et 2023.

la LFI 2023 prévoit aussi la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants, reporté ces jours-ci pour 2024. A voter avant octobre 2023.

Rendu obligatoire par la loi de finances pour 2022, le partage de la taxe d'aménagement entre les communes et leur intercommunalité redevient facultatif dès cette année.

Dotation globale de fonctionnement : + 320 millions d'euros en 2023.

En matière de dotations, la LFI pour 2023 amorce une augmentation de la DGF (dotation globale de fonctionnement) de 1,19%, après 12 années de gel ou de baisse. Cependant, le total de cette enveloppe supplémentaire sera loin de compenser l'inflation, comme l'ont pointé les associations d'élus locaux.



©labanquepostale-ADM82

ADM 82  
Association des Maires et des Présidents de communes de Seine et Oise

Mairie2000

En complément, pour "protéger la capacité des collectivités à investir face à la hausse des prix de l'énergie", il y a le « bouclier tarifaire Electricité » et un soutien financier de 2,5 milliards d'euros via un « filet de sécurité » et un « amortisseur électricité »

## Mesures d'aides aux collectivités face à l'inflation énergétique



Au niveau des dotations d'investissements, création d'un « Fonds vert » de 2 milliards d'euros pour répondre à un triple objectif : renforcer la performance environnementale, adapter les territoires au changement climatique, améliorer le cadre de vie.

Plus globalement, les dotations seront ciblées sur des programmes d'investissements pluri-annuels organisée autour des structures tels que PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural), CTO (Contrat Territorial Occitanie), GAL/LEADER (Groupe d'Action Locale), PVD (Petites Villes de Demain).

➔ **Observations générales : Dans un contexte général inflationniste et pouvoir d'achat des ménages en baisse, des dotations de l'Etat en dessous de l'inflation et des dispositifs de soutien de plus en plus complexes, la poursuite de suppression des taxes locales (TH, CVAE), les marges de manœuvres pour équilibrer les budgets d'une commune sont toujours plus étroites...**

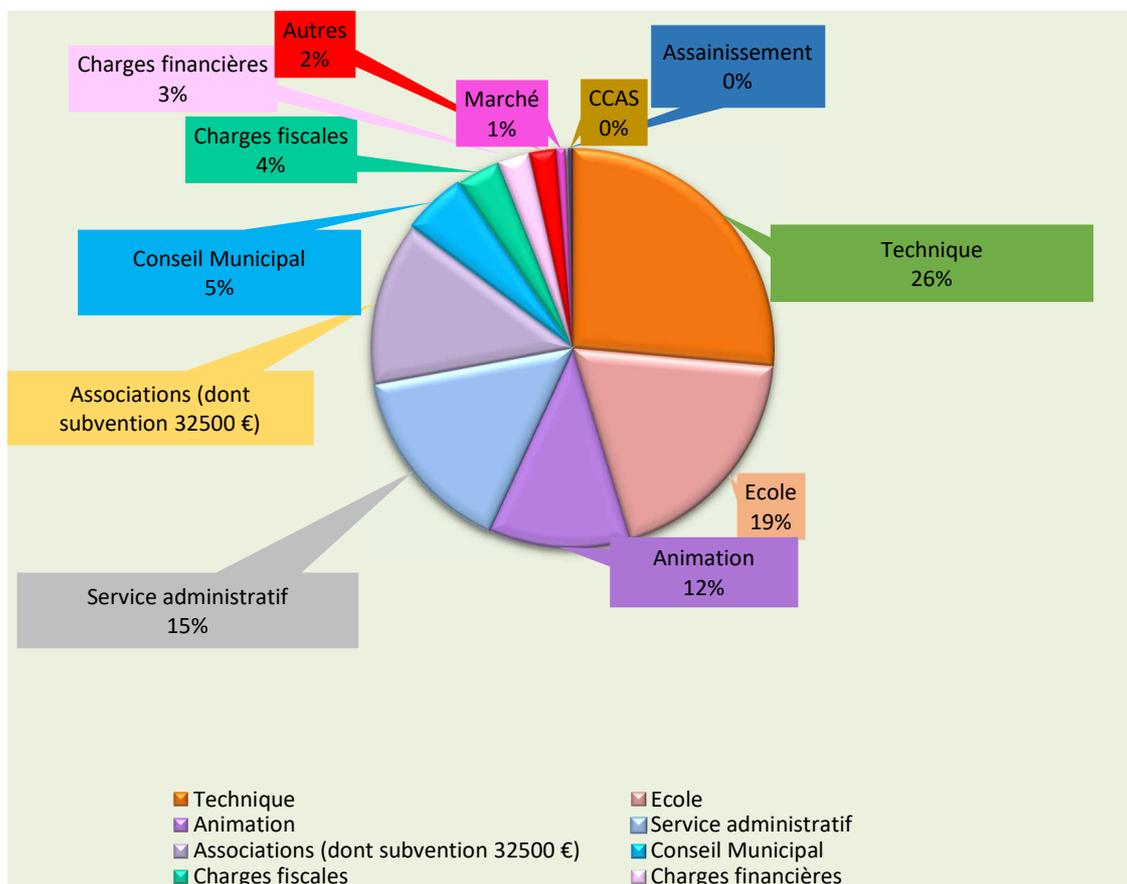
**Le Conseil Municipal de Lauzerte avec les acteurs économiques de la commune doivent cependant assurer la prospérité de la ville par une vitalité sans faille ??????**

## II – La construction budgétaire de la commune

### 1. Le budget de Fonctionnement

#### 1-1 Approche fonctionnelle des dépenses 2022

DEPENSES BRUTES		DEPENSES NETTES DES RECETTES	
Technique	391 352,03 €	Technique	346 468,25 €
Ecole	308 997,69 €	Ecole	247 879,24 €
Animation	274 973,08 €	Animation	150 616,15 €
Service administratif	210 722,02 €	Service administratif	199 642,02 €
Associations (dont subvention 32500 €)	173 597,46 €	Associations (dont subvention 32500 €)	173 597,46 €
Conseil Municipal	67 758,13 €	Conseil Municipal	67 758,13 €
Charges fiscales	45 657,00 €	Charges fiscales	45 657,00 €
Charges financières	33 449,63 €	Charges financières	33 449,63 €
Autres	28 705,74 €	Autres	28 705,74 €
Marché	13 724,67 €	Marché	9 599,67 €
Assainissement	10 170,74 €	Assainissement	2 186,74 €
CCAS	5 121,52 €	CCAS	5 121,52 €
Total	1 564 229,73 €	Total	1 310 681,57 €



## 1-2 Bilan des comptes 2022

### → Observations générales :

**L'approche fonctionnelle des dépenses 2022 laisse apparaître 5 budgets supérieurs à 100 000€ :**

- **Un budget « service technique » de 346 468 €. Le service a été étoffé depuis 2021 et a permis de préserver des infrastructures de qualité et un centre-bourg propre, entretenu, embelli.**
- **Un budget Ecole de 247 879€. C'est le deuxième budget de la commune et relève d'une compétence obligatoire. La charge est importante en raison de la fin du contexte COVID19 et les services « cantines » séparés à la maternelle et à l'école primaire. Les changements majeurs arriveront avec l'arrivée de la nouvelle cantine.**
- **Un budget « service Administratif » de 199 642€. Le budget est en baisse tout en préservant une image d'excellence en termes de services publics, de remise de passeports, CNI, ...**
- **Un budget aux « associations » de 173 597€, dont 32 500€ d'aides financières. La Municipalité reste attentive à toutes les demandes formulées par les associations. Cependant, un travail est nécessaire pour sensibiliser et impliquer les responsables de ces associations à optimiser les coûts énergétiques et la consommation d'eau.**
- **Un budget « Animation-Communication » 150 616€. Année valorisée par la reprise de nombreuses activités après la période troublante du COVID19. Voir la présentation détaillée avec le budget annexe au chapitre 3 en pages 7 et 8.**

1-3 Approche du Budget de fonctionnement 2022 et Prévisionnel 2023  
Support officiel pour le Conseil Municipal et Trésor Public

Chapitres / Opérations	Intitulé opérations	BP 2022	Réalisé en 2022	BP 2023
<b>Recettes</b>				
Chapitre 13	Atténuations de charges	43 100 €	48 910 €	58 €
Chapitre 70	Produits, services, domaine et ventes div	155 600 €	181 670 €	204 200 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	844 425 €	848 228 €	927 529 €
Chapitre 74	Dotations et participations	465 906 €	488 381 €	600 921 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	65 000 €	69 086 €	70 000 €
<b>Total Recettes de gestion des services</b>		<b>1 574 031 €</b>	<b>1 636 274 €</b>	<b>1 802 708 €</b>
Chapitre 76	Produits financiers	2 €	2 €	2 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels		2 104 €	1 308 €
Chapitre 78	Reprises provisions semi-budgétaires			
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>1 574 033 €</b>	<b>1 638 380 €</b>	<b>1 804 018 €</b>
Opération 42	Opération d'ordre transfert entre sections	32 000 €	31 335 €	60 000 €
Opération 43	Opération d'ordre intérieur de la section			
<b>Total Recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>1 606 033 €</b>	<b>1 669 715 €</b>	<b>1 864 018 €</b>
<b>Dépenses</b>				
Chapitre 11	Charges à caractère général	498 210 €	450 008 €	541 110 €
Chapitre 12	Charges de personnel	801 710 €	789 236 €	769 000 €
Chapitre 14	Atténuations de produits	48 157 €	46 685 €	46 760 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	253 410 €	244 214 €	262 502 €
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>1 601 487 €</b>	<b>1 530 143 €</b>	<b>1 619 372 €</b>
Chapitre 66	Charges financières	40 000 €	33 438 €	32 000 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	25 000 €	939 €	16 100 €
Chapitre 68	Dotations provisions semi-budgétaires	100 €		34 000 €
Chapitre 22	Dépenses imprévues	40 000 €		
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>1 706 587 €</b>	<b>1 564 520 €</b>	<b>1 701 472 €</b>
Opération 23	Virement à la section d'investissement	270 863 €		317 736 €
Opération 42	Opération d'ordre transfert entre sections	14 533 €	14 533 €	15 000 €
dont 675	Valeurs comptables immo cédées			
Dont 6761	Différences sur réalisations (positives)			
Dont 6811	Dot amort et prov Immo incorporelles	14 533 €		15 000 €
Opération 43	Opération d'ordre intérieur de la section			
<b>Total Dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>1 991 983 €</b>	<b>1 579 053 €</b>	<b>2 034 208 €</b>
Synthèse des résultats pour information				
Situation nette (Recettes - Dépenses) de l'exercice		-385 951 €	90 661,77 €	-170 190 €
Excédent de fonctionnement reporté de N-1		385 950 €		170 190 €
Situation nette après report		-0 €		-00 €
		CAF avant VI Invest		147 546 €

→ **Observations générales :**

- **Les comptes de fonctionnement 2022 laissent apparaître des recettes annuelles à hauteur de 1 636 274€, légèrement au-delà du Budget Prévisionnel qui était de 1 574 031€.**
- **Les dépenses annuelles 2022 ont été de 1 579 053€ laissant un excédent annuel positif de 90 662€.**
- **La CAF 2022 reste insuffisante avec 90 000 € pour 162 000€ d'annuités.**
- **Le budget Prévisionnel 2023 présenté au vote du Conseil Municipal est équilibré grâce aux excédents de fonctionnement reporté à hauteur de 170 190€, à la hausse de la fiscalité.**

## 2 Bilan des projets d'investissements à fin 2022 et approche 2023.

Intitulé opérations	Suivi administratif	Réalisé en 2022	BP 2023	Montant total des opérations en cours TTC	Subventions accordés à valider	% Subv / Invest
			35 624 €	16 176 €	-00 €	0%
Hors opération	Projet 2022 à valider	5 520 €	19 902 €	14 382 €	-00 €	0%
Hors opération	Projet 2022 à valider	115 408 €	47 932 €	143 403 €	20 751 €	14%
Chapelle de Carcès	Projet validé et chantier commencé	-00 €	29 634 €	126 117 €	10 745 €	10%
Cantine + logements sociaux	Projet validé et chantier commencé	106 787 €	1 179 867 €	1 220 226 €	615 458 €	61%
MSAP	Projet validé et chantier terminé	150 960 €	20 878 €	1 057 700 €	644 000 €	73%
Rénovation énergétique EPV	Projet validé et chantier commencé	9 105 €	66 516 €	111 075 €	61 807 €	67%
JARDEL/CAPITAINE	Frais d'études engagés	5 112 €				
		12 480 €				
Rénovation énergétique Mairie	Projet validé et chantier commencé	3 810 €	95 300 €	104 526 €	56 788 €	65%
Rénovation énergétique Maternelle	Projet validé et chantier commencé	2 029 €	71 197 €	78 248 €	33 985 €	52%
Restauration Halle	Projet validé en Conseil Municipal	2 851 €	404 990 €	407 841 €	242 750 €	71%
Emprunts et dettes	Annuités + Caution	161 911 €	210 000 €			
Travaux cpte de tiers	Annuités + Caution		1 €			
Transfert entre sections		31 335 €	60 000 €			
Opérations patrimoniales						
		<b>607 308 €</b>	<b>2 241 841 €</b>	<b>3 279 694 €</b>	<b>1 686 284 €</b>	<b>51%</b>
Subventions prévisionnelles			1 273 681 €	-00 €		
Emprunts			25 000 €			
Dotations, fonds divers, réserves			306 422 €			
FCTVA			40 001 €	-00 €		
Dépôt Cautionnement			9 000 €	-00 €		
Cessions immobilières			255 000 €			
Travaux cpte de tiers			1 €	-00 €		
Virement Fonct			317 736 €	-00 €		
Autres organisme public			15 000 €	-00 €		
<b>rés - (1)</b>			<b>-00 €</b>	<b>-00 €</b>		
			<b>Hors BP 2022</b>	<b>Projet</b>	<b>Subventions possibles</b>	
Opération équipement mécanique Tauran	Projet à valider			982 000 €	572 000 €	58%
Equipements JARDEL - CAPITAINE	Projet à valider			1 250 000 €	1 000 000 €	80%
Aménagements de l'Eveillé	Projet à valider			-00 €	-00 €	#DIV/0!
Restauration Rétable	Projet majoré à 220000€ à revoir			-00 €	-00 €	#DIV/0!
				-00 €	-00 €	#DIV/0!

### ➔ Observations générales :

**Le budget annuel 2022 de la section investissement s'est élevé à 607 308€**

**Le budget annuel prévisionnel 2023 s'élève à 2 241 841€.**

- **Les dépenses courantes des investissements 2022 s'élèvent à 120 928€.**
- **Parmi les grands projets inscrits en « opérations », il est prévu pour 2023 :**
  - **Achever L'opération 48 « Eglise de Carcès » pour un budget supplémentaire de 9 000€, soit un total de 29 634€ avec les restes à réaliser, subventionnée à hauteur de 10%, plus les dons qui représentent un grand soutien.**
  - **Pour l'opération 54 « Cantine/Logements sociaux », il est prévu 1 179 867€, subventionnée à hauteur de 61%.**
  - **Achever l'opération 55 « MSAP » pour un budget de 20 878€, subventionnée à hauteur de 73%**

- **Poursuivre les opérations 59/60/61 « Rénovation énergétique » de la maternelle, de l'Espace Point de Vue, et de la mairie pour un total de 233 013€, subventionnées à hauteur de 52% à 67%.**
  - **Commencer l'opération 62 « Restauration de la Halle » sur la place des Cornières pour un montant de 404 990€, subventionnée à hauteur de 72%.**
- **Les projets « CAPITAINE/JARDEL », « MECANIQUE TAURAN », Aménagements de l'Eveillée, « Sens de circulation » sont toujours en étude.**
  - **La restauration du « retable » validée en Conseil Municipal est de nouveau en étude car le devis a été multiplié par 3 passant de 80 000€ à plus de 240 000€.**
  - **L'autofinancement des investissements s'effectuera à partir de ventes immobilières comme annoncé à la réunion publique du 22 janvier 2023.**

### 3 Le budget annexe Animation Communication

Chapitres / Opérations	Intitulé opérations	BP 2022	Réalisé en 2022	BP 2023
<b>Recettes</b>				
Chapitre 13	Atténuations de charges			
Chapitre 70	Produits, services, domaine et ventes div	20 000 €	17 574,00 €	18 100 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	9 133 €	7 590,00 €	7 600 €
Chapitre 74	Dotations et participations	140 000 €	140 000,00 €	165 000 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante		400,00 €	472 €
<b>Total Recettes de gestion des services</b>		<b>169 133 €</b>	<b>165 564,00 €</b>	<b>191 172 €</b>
Chapitre 76	Produits financiers			
Chapitre 77	Produits exceptionnels		600,00 €	2 200 €
Chapitre 78	Reprises provisions semi-budgétaires			
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>169 133 €</b>	<b>166 164,00 €</b>	<b>193 372 €</b>
Opération 42	Opération d'ordre transfert entre sections			
Opération 43	Opération d'ordre intérieur de la section			
<b>Total Recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>169 133 €</b>	<b>166 164,00 €</b>	<b>193 372 €</b>
<b>Dépenses</b>				
Chapitre 11	Charges à caractère général	70 200 €	66 473,41 €	60 468 €
Chapitre 12	Charges de personnel	110 000 €	106 662,00 €	134 000 €
Chapitre 14	Atténuations de produits			
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante			
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>180 200 €</b>	<b>173 135,41 €</b>	<b>194 468 €</b>
Chapitre 66	Charges financières			
Chapitre 67	Charges exceptionnelles			
Chapitre 68	Dotations provisions semi-budgétaires			
Chapitre 22	Dépenses imprévues			
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>180 200 €</b>	<b>173 135,41 €</b>	<b>194 468 €</b>
Opération 23	Virement à la section d'investissement			
Opération 42	Opération d'ordre transfert entre sections			
dont 675	Valeurs comptables immo cédées			
Dont 6761	Différences sur réalisations (positives)			
Dont 6811	Dot amort et prov Immo incorporelles			
Opération 43	Opération d'ordre intérieur de la section			
<b>Total Dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>180 200 €</b>	<b>173 135,41 €</b>	<b>194 468 €</b>
Synthèse des résultats pour information				
Situation nette (Recettes - Dépenses) de l'exercice		-8 067 €	-6 971,41 €	-1 096 €
Excédent de fonctionnement reporté de N-1		8 067 €		1 096 €
Situation nette après report		-00 €		-0 €

→ **Observations générales :**

- **La principale dépense 2022 est le personnel affecté au service « Animation Communication » avec 106 662 €.**
- **Les recettes proviennent en partie des offres nouvelles de visites guidées et animations « Escape Game » qu'il conviendra de développer sur les prochaines années.**

4 **Le budget annexe de l'assainissement**

Chapitres / Opérations	Intitulé opérations	Réalisé en 2022	BP 2023
<b>Recettes</b>			
Chapitre 70	Produits, services, domaine et ventes div	55 205 €	53 000 €
Chapitre 73	Impôts et taxes		
Chapitre 74	Dotations et participations		
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	3 183 €	3 424 €
<b>Total Recettes de gestion des services</b>		<b>58 388 €</b>	<b>56 424 €</b>
Chapitre 76	Produits financiers		
Chapitre 77	Produits exceptionnels		
Chapitre 78	Reprises provisions semi-budgétaires		190 000 €
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>58 388 €</b>	<b>246 424 €</b>
Opération 42	Opération d'ordre transfert entre sections		
Opération 43	Opération d'ordre intérieur de la section		
<b>Total Recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>58 388 €</b>	<b>246 424 €</b>
<b>Dépenses</b>			
Chapitre 11	Charges à caractère général	11 170 €	12 500 €
Chapitre 12	Charges de personnel		
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante		2 000 €
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>11 170 €</b>	<b>14 500 €</b>
Chapitre 66	Charges financières	5 753 €	5 300 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles		100 000 €
Chapitre 68	Dotations aux amortissements	54 166 €	51 725 €
Chapitre 22	Dépenses imprévues		
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>71 089 €</b>	<b>171 525 €</b>
Opération 23	Virement à la section d'investissement		83 676 €
Opération 42	Opération d'ordre transfert entre sections		
<b>Total Dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>71 089 €</b>	<b>255 201 €</b>
Synthèse des résultats pour information			
Situation nette (Recettes - Dépenses) de l'exercice		-12 700,67 €	-8 777 €
Excédent de fonctionnement reporté de N-1			8 777 €
Situation nette après report			-00 €

→ **Observations générales :**

**L'approche fonctionnelle 2022 laisse apparaître principalement :**

- **Des recettes en hausse de 7 269€ par rapport à 2021.**
- **Des charges également en hausse de 234€.**

- *Si les recettes couvrent les dépenses de gestion des services et les annuités d'emprunt, elles sont insuffisantes pour couvrir les amortissements et nous avons eu recours à une reprise des amortissements de 190 000€ pour rééquilibrer les comptes.*

#### 4-3 Approche comptable du Budget d'investissements

Chapitres / Opérations	Intitulé opérations	Réalisé en 2022	BP 2023
<b>Recettes</b>			
131	subventions d'équipement	9 600 €	
16411	EMPRUNTS		
10222	FCTVA		1 €
1068	exc fonct capitalisé		
28	AMORTISSEMENTS	54 166 €	51 725 €
2805	concession brevet etudes		
2812	<i>Dont Aménagement terrain</i>	795 €	795 €
28156	<i>Dont amortissement réseau</i>	53 371 €	50 930 €
21	AUTOFINANCEMENT	787 €	83 676 €
41	OPERATIONS PATRIMONIALES		
203	Etudes		
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>63 766 €</b>	<b>135 401 €</b>
Opération 42	Opération d'ordre transfert entre sections		
Opération 43	Opération d'ordre intérieur de la section		
<b>Total Recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>63 766 €</b>	<b>135 401 €</b>
<b>Dépenses</b>			
1068	Reprise amortissement		190 000 €
1391	Quote part subv équipement	3 183 €	3 424 €
1641	emprunt en euros	19 277 €	19 610 €
165	dépôts et cautions		
203	Frais d'études		9 671 €
21532	Réseaux assainissement		
2156	Materiel spécifique d'exploitation	27 000 €	126 504 €
2158	Autre matériel d'exploitation		11 589 €
2313	immo en cours constructions		
2315	immo en cours réseaux		
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>49 460 €</b>	<b>360 798 €</b>
Chapitre 20	Dépenses imprévues		20 000 €
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>49 460 €</b>	<b>380 798 €</b>
Opération 42	Opération d'ordre transfert entre sections		
Opération 43	Opération d'ordre intérieur de la section		
<b>Total Dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>49 460 €</b>	<b>380 798 €</b>
Synthèse des résultats pour information			
Situation nette (Recettes - Dépenses) de l'exercice		14 306 €	-245 397 €
Excédent Investissement reporté de N-1			245 397 €
Situation nette après report			-00 €

#### → Observations générales :

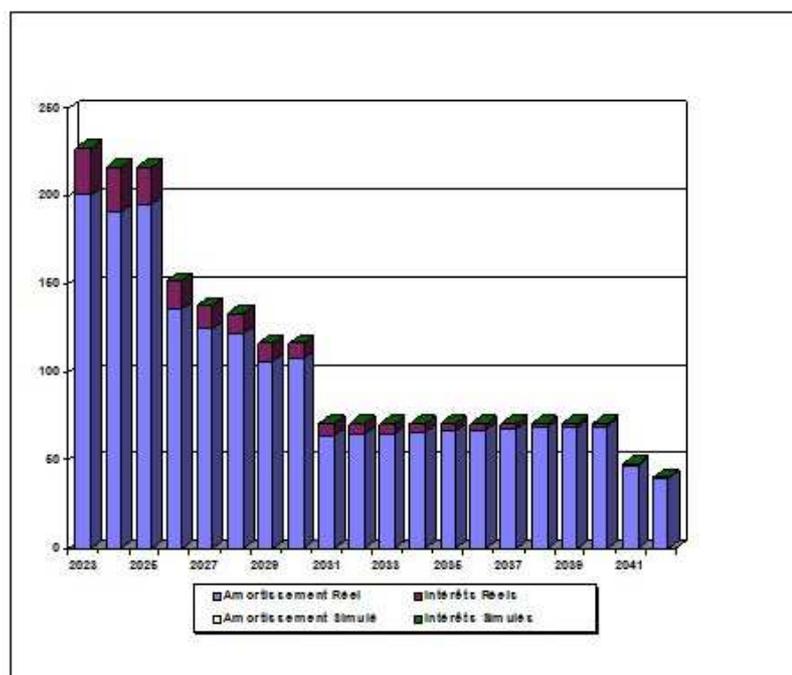
- *Le budget présente un excédent d'investissement de 14 305.61 €,*
- *Le budget investissement présente un excédent cumulé de 245 396 €, une partie de cette somme sera réaffecté en fonctionnement.*
- *IL est prévu pour 2023 le curage de la lagune.*

5 Les dettes financières

## ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

ANNEE	Dettes en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont	
			Intérêts + Frais	Amortissement
2023	1 936 085.19	227 404.74	26 741.09	200 663.65
2024	1 735 421.54	216 469.70	25 719.68	190 750.02
2025	1 544 671.52	216 469.70	20 911.38	195 558.32
2026	1 349 113.20	151 931.32	16 179.97	135 751.35
2027	1 213 361.85	137 955.13	13 671.87	124 283.26
2028	1 089 078.59	133 278.09	11 703.34	121 574.75
2029	967 503.84	116 346.37	9 744.27	106 602.10
2030	860 901.74	116 310.82	8 353.44	107 957.38
2031	752 944.36	70 860.73	6 942.84	63 917.89
2032	689 026.47	70 860.73	6 352.28	64 508.45
2033	624 518.02	70 860.73	5 756.18	65 104.55
2034	559 413.47	70 860.73	5 154.48	65 706.25
2035	493 707.22	70 860.73	4 547.14	66 313.59
2036	427 393.63	70 860.73	3 934.08	66 926.65
2037	360 466.98	70 860.73	3 315.27	67 545.46
2038	292 921.52	70 860.73	2 690.63	68 170.10
2039	224 751.42	70 860.73	2 060.13	68 800.60
2040	155 950.82	70 860.73	1 423.71	69 437.02
2041	86 513.80	47 729.92	827.03	46 902.89
2042	39 611.67	40 019.65	407.98	39 611.67

### COURBE DE REMBOURSEMENT DES ANNUITES



→ **Observations générales :**

- *L'encours de la dette a augmenté à 1 936 085€ suite à la réalisation de 2 crédits pour un montant global de 1 237 000€ pour achever les gros investissements initiés par les municipalités précédentes.*
- *Le choix a été fait d'étaler les charges sur 20 ans en raison d'investissements immobiliers.*
- *Comme annoncé à la réunion publique du 22 janvier 2023, il est prévu des ventes immobilières pour couvrir les investissements nouveaux.*

### III – Les orientations fiscales

#### 1. Contexte économique

- a. Évolution des taxes foncières sur ces 10 dernières années ((Source UNPI)  
Augmentation moyenne Taxe foncière payée 2009/2019 : + 31,4 %  
⇒ **Durant cette période la hausse sur Lauzerte a été de : + 23%**  
⇒ **Soit une différence négative de 8,4%**

#### b. Classement de la commune par taux de fiscalité dans le département (195 communes)

- Avant augmentation : 76ème rang  
⇒ **Avec projet de hausse de 8,50% : 51ème rang.**

#### 2. Révision des classifications des biens fonciers de la commune

La réunion de la Commission Communale impôts direct, tenue en date du mardi 22 février 2022, a permis de valider 17 dossiers sur foncier non bâti et 26 dossiers sur foncier bâti dont 5 redressements administratifs.

#### 3. Orientations et opérations 2023 sur la commune de Lauzerte

##### a. Politique des taux 2023 → Proposition de hausse des taux de 8,50%, soit :

Taux foncier bâti :	46,67 %,
Taux foncier non bâti :	72.84 %,
Taxe d'Habitation :	13,46 %,
CFE :	18,21 %,
Assainissement abonnement :	50,11€ depuis le 01/01/2023
Assainissement consommation :	1,33€/m3 depuis le 01/01/2023

##### b. Opération de réactualisation des immeubles classés « médiocres » et « très médiocres » (7 et 8)

Proposition de réactualisation des immeubles classés « médiocres » et « très médiocres » (7 et 8) en concertation avec le Service des Impôts Fonciers toujours en cours.

#### → **Observations générales :**

- **En bloquant les hausses de taux de fiscalité depuis 2014, l'évolution sur Lauzerte est bien en dessous de la moyenne nationale entraînant un « effet ciseau » entre des dépenses difficiles à réduire et des recettes « dotations de l'Etat » en baisse.**
- **Cette politique atteint désormais ces limites et il est nécessaire de réactualiser les taux afin de poursuivre un développement durable de notre commune.**